



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45571</b>	<b>De Mme Brigitte Kuster ( Les Républicains - Paris )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Santé et prévention</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt; professions de santé</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Pénurie de soignants à l'hôpital public</b>	<b>Analyse &gt; Pénurie de soignants à l'hôpital public.</b>
Question publiée au JO le : <b>24/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Brigitte Kuster alerte Mme la ministre de la santé et de la prévention sur les pénuries de personnel dans les hôpitaux publics. En effet, un nombre croissant de chefs de service s'inquiètent de devoir travailler en effectifs réduits à l'approche de l'été. Ainsi, à titre d'exemple, le service des urgences de l'hôpital d'Orléans est en grève depuis plusieurs semaines pour dénoncer cette situation ; tandis qu'à Marseille les chefs de service prévoient depuis plusieurs semaines « un plan de bataille pour l'été » afin de faire face. Pour les personnels soignants cette réalité va se traduire par un accroissement notable du nombre de gardes, avec pour conséquence un épuisement grandissant. Pour les patients, les temps d'attente avant la prise en charge vont s'allonger ce qui pourra conduire à des retards potentiellement graves dans les diagnostics. Si l'augmentation du *numerus clausus* ne peut être que salué, celle-ci ne se fera ressentir que dans plusieurs années, alors que c'est pour l'été 2022 que les professionnels hospitaliers sont inquiets. Au regard de cette situation et de la levée des dernières restrictions liées à la crise sanitaire (fin du port du masque, fin du pass vaccinal, etc.), elle demande au Gouvernement d'étudier la réintégration des soignants non vaccinés qui avaient été suspendus en raison de leur statut vaccinal afin qu'ils puissent soulager les services en tension.